

24 avril 2024

Situation mensuelle monétaire de la Banque de France – Mars 2024 (a)

(encours fin de mois en milliards d'euros)

	Déc. 20	Déc. 21	Déc. 22	Mars 23	Déc. 23	Mars 24
Actif						
France métropolitaine	1 179,4	1 429,3	1 311,0	1 246,1	1 051,6	966,4
Crédits	435,4	515,7	354,0	296,7	128,0	58,1
IFM	435,3	515,5	353,7	296,4	127,6	57,7
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	0,1	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4
Titres de créances détenus	723,6	896,3	940,6	932,1	905,4	889,1
IFM	71,6	79,3	81,8	81,1	79,1	78,9
Administrations publiques	550,1	703,2	734,0	728,5	706,8	693,1
Autres secteurs	101,9	113,7	124,8	122,4	119,4	117,0
Actions et parts d'OPC	20,4	17,4	16,4	17,3	18,3	19,2
Autres pays de la zone euro	176,7	149,1	120,6	116,8	116,1	118,7
Reste du monde	155,4	197,5	183,2	148,6	158,9	158,2
Avoirs en or	120,9	126,1	133,7	142,7	146,3	160,3
Non ventilé par zone géographique (b)	112,8	140,7	140,9	137,2	126,2	127,9
Total	1 745,2	2 042,8	1 889,4	1 791,4	1 599,1	1 531,5
Passif						
Dépôts – France métropolitaine	1 107,4	1 322,2	1 195,5	1 088,8	919,8	745,6
IFM (c)	950,7	1 144,3	1 112,5	1 027,6	903,4	744,1
Administrations publiques	125,5	129,2	79,6	59,2	14,9	0,2
Autres secteurs (c)	31,1	48,7	3,4	2,0	1,5	1,4
Dépôts – Autres pays de la zone euro	12,9	18,2	22,3	37,5	32,5	132,0
Dépôts – Reste du monde (c)	171,0	189,5	132,5	130,1	119,7	122,9
Non ventilé par zone géographique	453,9	512,9	539,2	535,1	527,1	530,9
Billets et pièces en circulation (d)	273,3	294,1	299,5	294,1	296,3	289,7
dont pièces	3,8	3,9	4,1	4,1	4,2	4,2
Titres de créance émis	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Capital, réserves et comptes de réévaluation	155,9	167,2	176,0	179,2	168,3	177,6
Autres	24,7	51,6	63,7	61,8	62,5	63,7
Total	1 745,2	2 042,8	1 889,4	1 791,4	1 599,1	1 531,5

(a) Ces statistiques, établies dans le cadre de l'élaboration du bilan des institutions financières monétaires (règlement BCE/2021/2), font apparaître, avec le bilan comptable annuel, des différences de présentation et de périmètre. Ainsi, bien que les pièces en circulation ne constituent pas un élément du passif des IFM de l'Union monétaire, mais un élément du passif des administrations publiques, leur montant est inclus dans les agrégats monétaires et doit figurer dans le poste "billets et pièces en circulation". La contrepartie de cet élément du passif est une créance sur le Trésor, incluse dans les "autres actifs" (ici sous la rubrique "Non ventilé par zone géographique").

Le total du bilan comptable à fin 2023 rendu public en mars 2024 (1 597 mds) peut être obtenu en déduisant du total de la situation mensuelle monétaire à fin décembre 2023 (1 599,1 mds) : les pièces (4,2 mds) ainsi que les éléments liés au décalage comptable entre la situation établie dans les premiers jours de janvier 2024 et le bilan comptable, qui intègre les écritures d'arrêté (- 2,1 mds).

(b) Y compris l'ajustement lié au mode de comptabilisation des billets en euro au passif du bilan de la Banque de France depuis janvier 2002.

(c) Des dépôts hors zone euro ont été réaffectés aux IFM françaises et aux "autres secteurs" français (2017-2022).

(d) Depuis janvier 2002, les billets en circulation font l'objet d'un traitement statistique qui prend en compte les conventions comptables adoptées au niveau de la zone euro. Les billets en euros en circulation sont émis légalement à hauteur de 8 % par la Banque centrale européenne, le solde étant réparti entre les différents pays de la zone au prorata de la part détenue par chaque banque centrale nationale dans le capital de la BCE.

Source : Banque de France

